



## FICHE PRATIQUE : ORGANISER UNE SÉANCE ACCESSIBLE AU PUBLIC DÉFICIENT VISUEL

### TROUVER UN FILM DONT IL EXISTE UNE VERSION AUDIODÉCRITE

Se reporter au catalogue établi par Retour d'images et à la liste proposée par Images en bibliothèques **ici**.

### LES VERSIONS AUDIODÉCRITES

#### LA VERSION PEUT EXISTER SOUS FORME ÉCRITE.

Dans ce cas, il faut prévoir un comédien pour interpréter cette version pendant la projection. Le tarif préconisé pour le cachet d'une telle prestation est d'environ 400€TTC, à négocier avec l'interprète. Il convient alors de prévoir un temps de balance en amont de la projection afin de régler précisément le volume de la bande son du film et celui de la voix de l'audio-description.

#### LA VERSION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN ENREGISTREMENT SUR UN SUPPORT (DVD, BLU RAY OU DCP).

- Il convient alors de négocier auprès de l'ayant droit une diffusion de l'œuvre accompagnée de sa version audio-décrite.
- Si le film et sa version audio-décrite sont sur DCP ou Blu Ray, il est possible de diffuser celle-ci pour une partie du public uniquement à condition de se munir d'un équipement d'émetteurs-récepteurs. Ceux-ci peuvent être loués, de façon individuelle ou mutualisée entre plusieurs lieux, ou bien mis à disposition par certaines structures. Un temps de vérification du bon fonctionnement du matériel est à prévoir.
- Si le film est diffusé en DVD, l'ensemble des spectateurs entendent la version audio-décrite.

### COMMUNICATION

Pour l'organisation de ce type de séances, il convient de prévoir une communication spécifique afin d'atteindre le public déficient visuel. Outre un calendrier à prévoir très en amont de la séance, ne pas hésiter à se rapprocher d'associations qui sauront vous conseiller sur les canaux de diffusion à privilégier (radio, rédaction d'un mail « accessible »...) ainsi qu'aux services municipaux dédiés aux déficiences visuelles.

Penser à faire figurer le logo de l'audiodescription sur tous les documents de communication de l'événement.

### ALLER PLUS LOIN

- Le site de Retour d'images **ici**.
- La rubrique «Accessibilité» dans l'Espace professionnel du Mois du doc **ici**.
- L'association des auteurs audio descripteurs associés Le cinéma parle (site en construction).